

Compte rendu de séance

Réunion du conseil communautaire

Jeudi 8 avril 2021 à 18H30

Salle des fêtes de La Loye

Présents

Augerans	Alain Dejeux	Exc
Bans	Stéphanie Desarbres	p
Belmont	Philippe Degay	p
Chamblay	Philippe Brochet	p
	Alain Timal	p
Champagne sur Loue	Marie Christine Paillot	p
Chatelay	Gérard Poulin	p
Chissey sur Loue	Jean Claude Pichon	p
	Daniel Poctier	p
Cramans	Jean Marie Truchot	p
	Patricia Sermier	p
Ecleux	Etienne Rougeaux	p
Germigney	Stéphane Ramaux	p
Grange de Vaivre	Claude Mazuyer	p
La Loye	Virginie Valot	p
	Jean Baptiste Chevanne	p
Montbarrey	Luc Baton	p
Mont sous Vaudrey	Paulette Giancatarino	p
	Stéphanie Faivre	p
	Nicolas Koehren	p
	Christian Magdelaine	p
Mouchard	Sandra Hählen	p
	Yves Chalumeau	Pouvoir Sandra Hählen
	Virginie Falcinella Gillard	p
	Michel Rochet	p
Ounans	Alain Fraichard	p
	Frédéric Bouton	Pouvoir Alain Fraichard
Pagnoz	Joëlle Alixant	p
Port Lesney	Jean Théry	p

	Bruno Della Santa	p
Santans	Christian Vuillet	p
Souvans	Dominique Todeschini	Exc
	Gérard Coutrot	Exc
Vaudrey	Virginie Pate	p
	Laurent Schouwey	p
Villeneuve d'Aval	Daniel Mairot	p
Villers Farlay	Anthony Senot	p
	Annie Junod	p

Virginie Valot accueille les membres du Conseil communautaire.
Le président ouvre la séance.

1. Affaires générales

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- Désigne Virginie Valot en tant que secrétaire de séance ;
- Approuve le compte-rendu du précédent Conseil communautaire du 22 mars 2021 ;
- Prend acte de la délibération prise en Bureau du 29 mars 2021 :
 - N°38/2021 : Demande de subvention au titre de l'aide à la transformation numérique des collectivités.

2. Comptes administratifs 2020

Dans un premier temps les dépenses et recettes consolidées pour l'ensemble des budgets sont présentées (Budget principal et budgets annexes). Globalement, les dépenses représentent 15,2 millions d'euros, et les recettes à 16,45 millions d'euros. Il est précisé qu'aucun emprunt n'a été contracté en 2020.

Résultat 2020

La communauté de communes gère 5 budgets : principal, Ordures ménagères, Assainissement, zone des Prés Bernard et zone de Bel Air Les Essarts.

Le Conseil communautaire prend acte des résultats tels que présentés ci-dessous :

Budget	Résultat inv. 2020	Résultat fonct. 2020	Résultat clôture 2020 *
Principal	-18 817	1 752 618	1 733 801
Bel Air	-110 067	-82 806	-192 873
Pré Bernard	127 771	-96 245	31 526
Assainissement	-85 803	790 064	704 260
Ordures ménagères	0	7 229	7 229
Total	-86 916	2 370 860	2 283 944

* dont 1 030 000 € destinés à financer les reports d'investissement

Comptes administratifs 2020

Budget	Dépenses fonctionnement	Recettes fonctionnement	Dépenses investissement	Recettes investissements
Principal	4 941 528 €	6 684 146 €	3 921 385 €	3 902 569 €
Bel Air Essarts	82 806 €	0 €	110 127 €	0 €
Prés Bernard	96 245 €	0 €	7 138 €	134 909 €
Assainissement	1 065 089 €	1 855 152 €	4 217 982 €	4 182 179 €
Ordures Ménagères	711 121 €	718 350 €	0	0

En l'absence du Président, le conseil communautaire, à l'unanimité, adopte les comptes administratifs des 5 budgets présentés en séance.

3. Comptes de gestion 2020

Le compte de gestion, élaboré par le trésorier, est l'équivalent du compte administratif. Les comptes de gestion concordent avec les CA 2020.

Le Conseil communautaire, à l'unanimité valide les comptes de gestion 2020.

4. Budget 2021 et rapport d'activité 2020

Le budget est le fruit du travail des commissions qui se sont réunies à plusieurs reprises. Le budget présenté ce jour est une synthèse de ces travaux. Il s'inscrit cette année dans un contexte particulier : contexte de crise, mais aussi réforme de la fiscalité avec le remplacement de la TH par une part de TVA. Cela réduit fortement notre capacité de taux. La CFE et le foncier bâti sont dégrévées à hauteur de 50% pour les établissements industriels, et compensés par l'Etat.

Il s'agit d'un budget de transition ; nous démarrons le mandat, il va y avoir des investissements à conduire, d'où la nécessité d'avoir un peu de capacité d'autofinancement cette année. Il faudra notamment prévoir les investissements sur les 2 groupes scolaires dans un futur proche.

Il est proposé de présenter simultanément, pour chaque compétence :

- Le rapport d'activité 2020 ;
- Le budget 2021.

Nous avons fait le choix de présenter le budget global tout d'abord, afin que chacun identifie l'équilibre budgétaire. Les fiches présentées ensuite se feront compétence par compétence.

Affaires générales et finances

Rapport d'activité

Il est rappelé que la CCVA a expérimenté le compte financier unique en M57.

Cette nomenclature devra être adoptée par les communes sous 2 ans. Nous nous y sommes engagés afin de pouvoir accompagner les communes lors de leur passage

en M57. Les comptes de gestion et administratifs sont fusionnés en un seul document.

Le budget présente un suréquilibre de 500 000€ en recettes de fonctionnement. L'accroissement des charges de personnels est dû à la mutualisation de nouveaux personnels au 1^{er} janvier. La baisse des intérêts est liée aux renégociations des prêts sur les années précédentes.

Pour 2021, le calcul des fonds de concours est maintenu conformément à 2020.

Budget 2021

Fiche 002 Fonctionnement général : excédent de recettes provenant du financement des investissements au 1068 (1,05M€),

Fiche 006 Dotations : Stabilité des dotations prévues pour 2021,

Fiche 007 Fiscalité : anticipation d'une baisse de la fiscalité à hauteur de 100 000€ correspondant à la baisse de la CFE et de la CVAE (crise économique et 2^{ème} année fermeture Danzer), Il est proposé de maintenir les taux de fiscalité au niveau de 2020.

Le FNGIR est lié à la réforme de la fiscalité économique en 2011. La communauté de communes reverse une part liée à un surplus de fiscalité économique perçue au moment du transfert.

Fiche 008 Amortissements : inscriptions des opérations patrimoniales pour transférer les études (2031) sur les comptes de travaux (2313) pour 450 000€,

Fiche 009 Personnel mutualisé : 6 communes et 2 syndicats mutualisent leurs personnels en 2021. Les recettes sont enregistrées en fiscalité via les attributions de compensations.

Délibérations

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

Fiche 002 : Fonctionnement général

Décide de l'affectation des résultats 2020 sur l'exercice 2021

Autorise le Président à signer les conventions de mise à disposition de personnel communal ou intercommunal et permettre le remboursement de charges

Fiche 007 : Fiscalité

Vote des taux à l'identique soit 16,58 pour la TH, 6,40 pour la TFB, 8,13 pour la TFNB et 19,16 pour la CFE.

Fiches du ressort de la compétence du Bureau

Rapport d'activité PLUi

- Extension de la zone d'activités de Bel Air sur 8ha,
- Diminution de la zone d'activités des Essarts à Mouchard en compensation afin de répondre aux nouvelles exigences réglementaires : la réglementation contraint à la compensation à 50%
- L'enquête publique aura lieu du 11 mai au 11 juin

Rapport d'activités Communication

- Mise en place d'un fil conducteur pour la stratégie de communication : moderniser l'image, communiquer d'avantage sur les services de la collectivité, et resserrer les liens avec la population
- Facebook (368 abonnés au 31/12/2020),

- Instagram (294 abonnés au 31/12/2020),
- Portraits d'acteurs et personnalité du Val d'Amour,
- Création d'une newsletter.

L'objectif est de diversifier les supports de communication afin de toucher un maximum de publics.

Budget 2021

95 960€ sont prévus en dépenses dont 11 210 sur le PLUi et 84 750 pour la communication, et 7 510 € de recettes.

Fiche 401 PLUi : Finalisation de la révision allégée n°2 pour l'extension de la zone d'activités de Bel Air.

Fiche 502 Communication : Poursuite des actions de communication (films, refonte du site internet).

Economie, Emploi et Transition énergétique

Rapport d'activité

Beaucoup d'actions ont été impactées par la crise sanitaire notamment les actions collectives. A contrario, les actions individuelles se sont fortement développées.

- 167 contacts avec des entreprises,
- + 215% d'entreprises accompagnées en 2020 par rapport à 2019,
- 5 aides octroyées pour des projets d'investissement dans le cadre du fonds régional des territoires (FRT),
- 5 aides octroyées dans le cadre des aides à l'immobilier d'entreprise,
- 48 691€ d'aides,
- 70% du tiers-lieu est occupé. Le développement du télétravail a permis de développer son occupation.
- 7 locataires permanents dont 5 télétravailleurs.

Budget 2021

Le BP 2021 s'élève à 1 198 790€ en dépenses et 1 012 200€ en recettes.

Fiche 201 : Appui aux entreprises et à l'emploi : Accompagnement et soutien aux entreprises via les aides à l'immobilier, les aides au titre du Fonds Régional des Territoires. Il est proposé de reconduire l'aide à l'immobilier à l'identique. Par ailleurs nous avons décidé de ré-abonder le fonds régional.

Mise en place d'un partenariat avec l'association Made in Jura

Renouvellement de la convention emploi verts

Fiche 202 : Stratégie de développement : Mise en place de la mission de conseil en énergie partagée (CEP) du SIDEC.

Fiche 209 : Espace de co-working : Poursuite de l'animation du Relais d'entreprises.

Sur le budget les Vignes, la vente du bâtiment est prévue.

Pour 2021, il est souhaité de poursuivre le soutien aux entreprises. Un partenariat avec Made In Jura, qui fédère 450 entreprises, est engagé en 2021. Est prévue également le renouvellement de la convention Emplois Verts, et la poursuite de l'animation du Relais Entreprises.

Sur le volet Transition Energétique, est proposé d'engager la mission de conseil en énergie partagée avec la SIDEDEC, dans l'objectif de définir les actions à conduire pour faire mieux.

Délibérations

Le Conseil communautaire à l'unanimité :

Fiche 201 : Appui aux entreprises et à l'emploi

Autorise le Président à signer une convention d'objectifs et de moyens avec :

- Initiative Dole Territoires
- Mission Locale Dole Revermont qui a des permanences à Mouchard et accompagne les jeunes du secteur
- AGATE Paysages et le Conseil Départemental (Emplois Verts)

Délègue au Bureau l'attribution des aides à l'immobilier d'entreprises dans la limite du budget alloué.

Valide l'aide individuelle à la participation aux salons professionnels à hauteur de 500€ en contrepartie d'une prestation touristique.

Valide la cotisation annuelle à Initiative Dole Territoires et autorise le Vice-présidente à signer les actes à intervenir.

Fiche 202 : Stratégie de Développement

Valide l'adhésion de la CCVA à la COFOR et autorise la Vice-présidente à signer les actes à intervenir.

Valide l'adhésion de la CCVA à Fibois et autorise la Vice-présidente à signer les actes à intervenir.

Valide l'adhésion à la mission conseil en énergie partagée du SIDEDEC et autorise la Vice-présidente à signer les actes à venir.

Autorise le Président à déposer tout dossier de demande de financement afférente au projet de GPECT.

Fiche 209 : Espace de coworking

Valide l'adhésion de la CCVA au réseau Relais d'Entreprises pour l'affiliation de l'espace de travail collaboratif de Chamblay.

Fiche 301 : ZA Prés Bernard

Le budget annexe sera dissout fin 2021.

Fiche 302 : ZA Bel Air les Essarts

Modifie le budget annexe Bel Air les Essarts en zones d'activités économiques.

Autorise le Président à signer une convention pour l'étude d'aménagement de la zone et le dépôt du permis d'aménager avec le bureau d'études Bevrud.

Le sujet du développement économique fait partie des compétences initiales de la communauté de communes et qui aujourd'hui trouve sa place au sein de l'intercommunalité.

Transition numérique, Culture et animation du tissu associatif

Rapport d'activité médiathèques

Une année sous le signe de la Covid-19. Des impacts :

- Moins 17% d'inscrits,
- Moins 45% de visiteurs,

- Moins 35% de prêts de documents.

Mais :

- Une baisse significative mais limitée grâce aux 2 ouvertures en « drive »,
- Une très forte hausse de l'utilisation du numérique : réservations en ligne et consultations des ressources en ligne,
- Proposition de 3 nouveaux fonds : jeux de société et jeux vidéo, documents pour les publics empêchés,
- Des animations maintenues entre janvier-mars et septembre-octobre : nuit de la lecture, accueils de classes, initiations informatiques, tournois de jeux vidéo et de société, café lecture, heurs du conte, bébés lecteurs.

Rapport d'activité Cinéma Ecran mobile

Seulement 10 séances maintenues et une très forte baisse du nombre de spectateurs.

Une baisse significative de l'utilisation des navettes (-13%).

Rapport d'activité Musique

Le nombre d'inscrits de moins de 18 ans continue d'augmenter pour atteindre le seuil des 50 élèves.

Maintien de certains cours en distanciel pendant les 2 confinements.

Peu de prestation extérieure : une seule audition dans l'année, stages MAO et autres concerts annulés.

Rapport d'activité Affaires culturelles

Annulation ou report des événements en intérieur ou des grandes manifestations en extérieur (festival de théâtre, cabarets des locales).

Maintien et succès pour le spectacle Hansel et Gretel à Cramans en lien avec Les 2 Scènes de Besançon.

Poursuite des actions dans le milieu scolaire dans le cadre du Contrat territorial.

Maintien de l'exposition des artistes locaux en juillet et des ateliers d'initiation dans les espaces culturels.

Rapport d'activité numérique

Les travaux se sont poursuivis sur Ounans et Chamblay. Les travaux ont débuté sur Chatelay, Germigney et Chissey sur Loue. Les études ont démarré à Port Lesney et Grange de Vaivre.

La phase de commercialisation est en cours, mais il faut noter les difficultés liées aux raccordements. Les phases d'études n'ont pas suffisamment pris en compte la possibilité d'installation de la fibre sur les poteaux ENEDIS.

Il faut faire remonter les problèmes rencontrés au niveau du département.

Il est précisé qu'il y a eu une modification dans la planification des travaux, Germigney, Chatelay et Chissey passant maintenant après Port Lesney et Grange de Vaivre.

Budget 2021

Le Budget 2021 s'élève à 714 050€ en dépenses et 62 820€ en recettes.

Fiche 101 Espaces culturels : Maintien des crédits pour le fonds documentaire, jeux de société et jeux vidéo ainsi que le numérique.

Maintien du budget animations en vue de la reprise post-covid.

Crédits pour une campagne de communication sur l'ensemble du territoire.

Fiche 102 Politique culturelle : Programmation du festival des Semeurs qui se tiendra à Vaudrey.

Création d'un lieu de résidence d'artistes.

Soutien renforcé pour le développement de l'enseignement musical.

Fiche 503 Equipements numériques : Solde du paiement du déploiement de la fibre.

Délibérations

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

Fiche 101 Espaces culturels :

Autorise le Président à signer une convention avec le Conseil Régional de Franche-Comté et le CRIJ de Franche-Comté dans le cadre du dispositif Carte avantages jeunes avec la Médiathèque pour l'année scolaire 2021-2022.

Autorise le Président à signer un avenant à la convention JUMEL avec le Conseil Départemental du Jura.

Autorise le Président à signer une convention de mise à disposition des locaux des espaces culturels de Mont-sous-Vaudrey et Bel Air.

Fiche 102 Politiques Culturelles

Autorise le Président à signer une convention avec :

- Les Amis de la Clairière de Chaux,
- Musica'Loue,
- La Ligue de l'enseignement de BFC pour l'écran mobile de Mouchard.

Autorise le Président à signer une convention de financement au titre du programme d'actions d'éducation artistique et culturelle sur le Val d'Amour avec les opérateurs culturels de son choix et à verser une subvention de financement de 30 000€ aux opérateurs pour l'année 2021-2022.

Autorise le Président à signer une convention d'occupation avec la commune de Chamblay pour la mise à disposition des locaux de l'ancienne école de Chamblay et du logement attenant pour y créer un lieu d'accueil de résidences artistiques.

Autorise le Président à signer une convention de partenariat avec les 2 Scènes de Besançon.

La culture fait partie de l'ADN de la communauté de communes, et il est important que l'on se tienne prêt pour la sortie de cette crise sanitaire.

Enfance Jeunesse

Rapport d'activité Accueil de loisirs

- 640 enfants ont utilisé le service de restauration, pour une moyenne de 298 repas par jours.
- 113 enfants ont fréquenté l'ALSH le mercredi,
- 212 enfants ont fréquenté l'ALSH extrascolaire.

Confinement du 16 mars au 11 mai 2020 : Service minimum pour les enfants dont les parents étaient considérés comme prioritaires.

- 31 jours d'ouverture (vacances de printemps comprises), 13 familles ont utilisé le service, soit 22 enfants accueillis,
- 82 présences en journée et 83 présences en ½ journée,
- Réouverture progressive des ALSH à partir du 12 mai.

Rapport d'activité micro-crèche

- 25 enfants ont fréquenté la micro-crèche : 17 en accueil régulier et 8 en accueil occasionnel,
- 11 395 heures facturées avec un taux d'occupation moyen de 55% dû notamment à la crise sanitaire, la crèche ayant fermée durant le confinement, sans reprise d'activité normale jusqu'à fin août.
- Mise en place de nombreux protocoles ne permettant pas de proposer des temps festifs avec les familles mais de nombreux ateliers pour les enfants.

Rapport d'activité RAM

- 66 assistantes maternelles agréées dont 61 en activité,
- 44 ont fréquenté le RAM soit 67%,
- 109 parents différents ont bénéficié des services du RAM,
- 58 temps de jeux organisés en itinérance sur 3 communes : Chamblay, Mouchard et La Loye,
- Des séances Bébés Lecteurs en partenariat avec les médiathèques.

Rapport d'activité LAEP

- Ouverture en septembre 2020 dans les locaux de la Communauté de communes de ce nouveau service.
- 10 familles différentes et 12 enfants ont fréquenté le LAEP depuis son ouverture.
- Il se déroule tous les mercredis matins dans les locaux de la communauté de communes à Chamblay

Le LAEP a pour objectif de développer le lien social, d'apporter un soutien à la parentalité, de sociabiliser les enfants.

Rapport d'activité Secteur jeunes

Des activités adaptées aux protocoles Covid et maintenues pendant les vacances (hors printemps) pour les 11 / 18 ans.

Les actions au collège et les soirées jeux en médiathèque réduites.

Une passerelle « primaire-collège » qui n'a pas pu se faire cette année ainsi que les actions de sensibilisation autour des addictions.

212 jeunes de 11 à 18 ans ont participé aux activités vacances dont 65 jeunes différents et 10 nouveaux. 18 journées d'activités pendant les vacances sur l'année dont une spécifique aux 15-18 ans,

Nouveauté : 3 semaines d'ouverture en été au lieu de 2.

Budget 2021

1 294 485€ sont inscrits en dépenses et 658 530€ en recettes.

Fiche 601 ALSH extrascolaire: Organisation des séjours vacances à l'ALSH de Chamblay à compter des vacances d'hiver dans le respect du protocole sanitaire.

Projet triennal sur la découverte des métiers débuté aux vacances d'automne de l'année scolaire 2018 – 2019, il prendra fin cette année avec des visites organisées chez des artisans pour les 8-11 ans et des producteurs locaux pour les 6-7 ans.

Report de la thématique commune à l'ensemble des ALSH « l'Agriculture » (annulée en 2020) pour laquelle un temps fort est proposé aux vacances de Printemps avec l'intervention des artistes de Tricyclique Dol pour la création de deux bêtes géantes articulées.

Durant l'été 2021 seront privilégiés des stages de découverte et d'initiation à des activités culturelles et sportives en remplacement de mini-camps (anticipation situation sanitaire).

Fiche 602 ALSH périscolaires : Ouverture de l'ALSH du groupe scolaire de Chamblay le 04/01/2021.

Renforcement des équipes périscolaires en réponse au protocole sanitaire mais également à l'accueil de l'accompagnement des enfants en situation de handicap : au 1^{er} février 2021, 35 agents travaillent au sein des ALSH, ce qui représente 19 équivalents temps plein.

Finalisation des boîtes à livres.

Report de la thématique commune à l'ensemble des ALSH « l'Agriculture » (annulée en 2020) qui fera l'objet en juin, d'une exposition « sauvage » en extérieur des réalisations des enfants et d'une visite d'une ferme orchestrée par la compagnie La Carotte le vendredi 11 juin.

Fiche 604 RAMI : proposer au fil de l'année en plus des temps de jeux, des ateliers en lien avec des intervenants : yoga, éveil musical, arts plastiques. Organiser des temps de professionnalisation : mise en place de conférences, soirées d'échanges, séances d'Analyse des Pratiques Professionnelles (APP). Travailler sur les outils de communication (magazine du RAM, flyers, ...) dans un but de promotion du service.

Fiche 605 Micro-crèche : travailler autour du thème de la motricité avec la mise en place d'ateliers pour les enfants avec une psychomotricienne et d'une soirée thématique pour les professionnelles et les familles autour de la sensorialité, intervention d'une professionnelle pour proposer des temps d'éveil musical.

Temps de rencontre avec les familles : réunions thématiques et fêtes à l'occasion de l'été et de Noël.

Formation de l'équipe au premier secours.

Fiche 607 Secteur jeunes : poursuivre les actions de prévention contre les conduites à risques (conférences, ateliers).

Poursuivre les actions qui favorisent la rencontre des jeunes du territoire.

Renforcer le lien avec la partie Est du territoire. Mettre en place des temps spécifiques destinés aux 15-18 ans.

Délibérations

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

Fiches 601, 602, 604, 605, 606 et 607 :

Autorise le Président à signer avec la CAF les conventions et avenants de prestation de service et tout autre document en lien avec les aides accordées au fonctionnement et à l'investissement des ALSH, du RAMI, de la micro-crèche,

du LAEP et du secteur jeunes, ainsi que les demandes de subventions dans le cadre des appels à projets « Fonds Publics et Territoires » (FPT).

Fiches 601, 602, 605 et 606 :

Autorise le Président à signer les plans de formation et les conventions liées à celles-ci.

Fiches 601 et 602 : Extrascolaire et périscolaire

Autorise le Président à signer les conventions de mises à disposition de personnel communal ou intercommunal, et permettre le remboursement des charges.

Fiche 604 RAMI :

Autorise le Président à solliciter les subventions mobilisables sur ce dossier.

Autorise le Président à signer des conventions avec un établissement d'accueil des personnes âgées.

Autorise le Président à signer tout engagement (contrats, conventions...) dans le but de favoriser la professionnalisation des assistantes maternelles (intervenants pour conférences, animations, formations, fêtes...).

Fiche 605 micro-crèche :

Autorise le Président à solliciter les subventions afférentes.

Autorise le Président à signer tout engagement (contrats, conventions...) dans le but de faire vivre le projet pédagogique de la micro-crèche (intervenants, animations, formations, fêtes...).

Fiche 607 Adolescents :

Autorise le Président à signer une convention d'objectif avec le collège de Mont-sous-Vaudrey.

Services à la population et mobilités

Rapport d'activité Services à la population

Labellisation de la maison de service au public en Espace France Services.

1 469 contacts en 2020 soit 10 personnes en moyenne par jour.

882 accompagnements individuels.

253 permanences de partenaires (SOLIHA, Temp, URSSAF...).

Principales demandes :

- Démarches ANTS,
- Pôle emploi,
- Impôts.

Rapport d'activité Mobilités

Validation du plan de financement du pôle d'échange multimodal de Mouchard.

Démarrage des travaux pour l'aménagement de la voie Grévy.

Finalisation des travaux de la voie des Salines sur Port Lesney et Pagnoz en liaison avec la gare de Mouchard.

Budget 2021

934 000€ sont inscrits en dépenses et 523 210€ en recettes.

Fiche 210 Services à la population et mobilités : poursuite du partenariat pour l'Espace France Services du Val d'Amour à Ounans.

Mise en place d'animation pour l'accompagnement à l'emploi. Des discussions sont ouvertes pour délocaliser l'Espace France Services notamment sur Mouchard et La Loye.

Réalisation des travaux du pôle d'échange multimodal de Mouchard : l'objectif est de mailler différents types d'aménagement pour favoriser les liaisons entre différents types de mobilités

Finalisation de la voie Grévy.

Réalisation d'une étude pour relier la voie Grévy à la voie des Salines.

Prise de compétence mobilités (loi d'orientation des mobilités LOM).

Délibérations

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

Fiche 210 Services à la population et mobilités :

Valide l'engagement de l'étude de faisabilité avec l'Agence d'ingénierie départementale pour la liaison douce entre la voie Grévy et la voie des Salines et autorise la Vice-présidente à signer les actes nécessaires.

Autorise le Président à signer une convention d'objectifs et de moyens avec AGATE Paysage pour l'Espace France Services du Val d'Amour.

Eau assainissement

Rapport d'activité

Budget travaux de 1 055 000€ avec principalement :

- 3,161 km de réseau d'eau potable remplacés sur les communes de Chatelay, Chissey sur Loue, La Vieille Loye et Santans,
- 3,498 km de réseaux d'assainissement remplacés et 0,312 km réhabilités sur les communes de Chissey sur Loue, Cramans, La Loye, La Vieille Loye, Mont sous Vaudrey et Mouchard,
- Remplacement d'un poste de refoulement à Cramans,
- Installation d'un dégrilleur à la station d'épuration de Cramans.

Budget 2021

Le budget s'équilibre à 10 370 000€.

La baisse des charges financières est liée aux renégociations de prêts des années précédentes.

En 2021, construction d'un nouveau château d'eau à Vaudrey. Début des travaux en mai. Budget prévisionnel de 1 224 000€ HT. 80% de subventions sollicitées, 70% déjà acquises.

Construction d'une nouvelle station d'épuration à Montbarrey. Démarrage des travaux à l'automne. Budget global de 4 690 000€ HT. 80% de subventions sollicitées.

Poursuite du programme de travaux.

Développement touristique et soutien aux acteurs du tourisme

Rapport d'activité

En 2020, ouverture d'un point d'accueil touristique à Arc et Senans a proximité de la Saline en partenariat avec l'office de tourisme Destination Loue Lison.

Promotion du territoire (création de documents, participation au magazine du CDT et au Petit futé).

Annulation de la journée de la randonnée.

Recrutement d'une apprentie pour élaborer une stratégie de mise en valeur du patrimoine local.

Démarrage de la révision des profils des 4 sites de baignade.

Budget 2021

134 345€ en dépenses et 38 890€ en recettes.

En 2021, ouverture de l'Explor'Games®. Les retours des essais réalisés sont positifs, et els opérateurs touristiques pensent utiliser cet outil pour les personnes hébergées.

Poursuite du partenariat avec l'office de tourisme Destination Loue Lison.

Valorisation des pôles touristiques d'Ounans et Port Lesney.

Finalisation de la révision des profils de baignade.

Elaboration et mise en œuvre d'un nouveau plan triennal pour la mise en valeur des sentiers.

Délibérations

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

Fiche 204 Promotion et animation touristique :

Valide l'adhésion de la CCVA au CDT du Jura et autorise le Vice-président à signer les actes à intervenir.

Valide la poursuite du partenariat avec l'office de tourisme Loue Lison.

Fiche 205 Préservation du patrimoine :

Autorise les attributions de subventions : Radeliers de la Loue, Croqueurs de pommes, Amis de Vaalgrenant, Vignerons du Haut Val d'Amour, les Villages de la forêt de Chaux.

Fiche 207 Sentiers de randonnée :

Valide l'adhésion à l'association « Chemins de Cluny de Franche-Comté Bourgogne » et autorise l'association à insérer leur pictogramme sur la signalétique des sentiers du PDIPR.

Le conseil communautaire désigne Jean Marie Truchot comme titulaire pour l'association des chemins de Cluny, et Sandra Hählen suppléante.

Patrimoine communautaire et Logement

Rapport d'activité Patrimoine

Vente de la base de loisirs d'Ounans à la société Val Nature, locataire du bien.

Construction du groupe scolaire à Chamblay :

- 18 mois de travaux (dont retard de 4 mois du fait de la crise sanitaire),
- 3 400 000€ de travaux,
- 17 entreprises,
- 52 réunions de chantiers.

Rapport d'activité Logement : OPAH

- 43 propriétaires accompagnés par Soliha pour de nouveaux dossiers,

- 3 projets bailleurs validés en commission,
- 77 projets de rénovation finalisés,
- 31 permanences assurées et 91 personnes accueillies malgré l'interruption pendant les confinements.

Budget 2021

2 469 018€ en dépenses et 2 151 825€ en recettes.

Fiche 3181 Groupe scolaire Chamblay : solde des travaux du groupe scolaire de Chamblay dont 1M€ de reports.

Remboursement du prêt relais de 1M€ contracté en 2019.

Solde des subventions attendu en 2021 pour 1,4M€.

Fiche 3182 et 3183 Groupes scolaires Mont sous Vaudrey et Mouchard : frais études inscrits pour démarrer des études de faisabilité sur le territoire.

Fiche 403 OPAH : demande de prolongation de l'OPAH pour une durée de 1 an (septembre 2021 à septembre 2022).

Réponse à l'appel à candidature pour lutter contre la vacance des logements (complément à l'OPAH).

Ordures ménagères

Rapport d'activité

3 246 factures ont été effectuées aux propriétaires occupants, et 414 aux bailleurs. 716 506€ de redevance facturée en 2020.

6,86% d'impayés sur 2020 (recouvrement toujours en cours).

Budget 2021

Le budget est équilibré en charges et recettes à 720 000€.

Une étude est en cours pour le ramassage des biodéchets.

Il est précisé que les communes doivent faire remonter les informations, comme par exemple l'existence de r'BNB.

Environnement

Rapport d'activité

En 2020, délégation de la compétence Gestion des milieux aquatiques et prévention contre les inondations (GEMAPI) au syndicat mixte Doubs Loue.

Poursuite de la restauration de la zone humide de Chissey sur Loue. Il s'agit de la zone humide compensatoire pour les zones humides ouvertes à l'urbanisation.

Budget 2021

112 550€ en dépenses et 15 400€ en recettes.

Poursuite des actions du syndicat mixte Doubs Loue.

Création d'un sentier d'interprétation sur la zone humide de Chissey sur Loue.

Réponse à l'appel à projet pour un Atlas de la biodiversité intercommunal.

Suppression de la fiche 706 en 2021.

Délibérations

Le Conseil communautaire, à l'unanimité :

Autorise le Président à signer une convention avec la FREDON pour la lutte contre l'ambrosie en 2021.

Vote des budgets

Le **budget principal** est en suréquilibre en fonctionnement de 500 000€. 10 614 600€ sont prévus en dépenses et 11 114 600€ en recettes dont 6 314 600€ en fonctionnement 4 300 000€ en investissement est validé à l'unanimité.

Le budget **ordures ménagères** est équilibré en dépenses et recettes à 720 000€ est validé à l'unanimité.

Le budget **Prés Bernard** est équilibré en dépenses et recettes à 310 000€ dont 155 000€ en fonctionnement 155 000€ en investissement est validé à l'unanimité.

Le budget **Zones d'activités économiques** est équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 523 000€ dont 123 000€ en fonctionnement 400 000€ en investissement est validé à l'unanimité.

Le budget **Eau Potable Assainissement** est équilibré en dépenses et recettes à hauteur de 10 370 000€ est validé à l'unanimité.

5. Mutualisation : rapport 2020

Par délibération n°81/2015 du 28 septembre 2015, le Conseil communautaire a entériné le Schéma de Mutualisation du Val d'Amour.

Il convient, chaque année au moment du vote du budget, de rédiger un rapport relatif aux actions engagées dans le cadre de la mutualisation.

1 - La mutualisation du personnel

Depuis 2014, la mutualisation du personnel se développe sur le Val d'Amour. Après un premier agent mutualisé en 2014, se sont au 31 décembre 2020 36 agents communaux qui sont salariés de la Communauté de communes.

Les principaux atouts de la mutualisation

Sur le plan financier

La mutualisation est intéressante pour la Communauté de communes dans la mesure où le financement des agents passe par les attributions de compensations, permettant ainsi d'accroître le CIF sans passer par la fiscalité.

Pour les communes, le coût du service est moindre et proportionné à la charge de personnel. La Communauté de communes impacte au coût de 2% du montant de la charge salariale.

Intérêts pour les agents

La mutualisation entraîne un changement d'employeur. Il s'agit du principal changement pour l'agent.

Du fait de sa taille relativement importante, la CCVA octroie à ses agents un certain nombre de droits. Parmi ceux-ci, nous pouvons notamment citer :

- **Une fonction RH :**
Fiche de poste pour chaque agent, un interlocuteur RH, entretien professionnel annuel, souvent non réalisés dans les plus petites communes,
- **Les prestations sociales :**
La CCVA cotise auprès de Plurélya qui participe financièrement, selon les ressources de l'agent, à de multiples prestations : vacances, la famille, enfants, loisirs...
La possibilité de s'affilier à des prestataires mutualistes labélisés garantissant un maintien de salaire, tel que la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) par exemple, et de bénéficier ainsi de la participation employeur de 12€ par mois proratisé au temps de travail.
- **Les droits à la formation :**
Les droits des agents acquis au titre du Compte Personnel de Formation **sont conservés**. La CCVA a élaboré un **règlement de formation ainsi qu'un plan de formation pluriannuel** pour l'ensemble des agents.
- **Déroulement de carrière :**
Les agents mutualisés conservent leur poste, leur rémunération et leur affectation, et leurs avantages acquis.

Intérêts pour les communes

Le maire reste le seul décideur de l'évolution de la carrière de l'agent, et de son emploi du temps, etc...

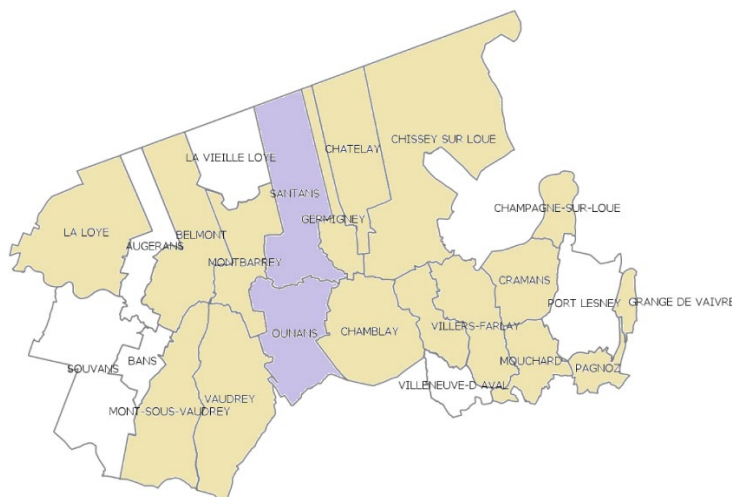
- **Une fonction Ressources Humaines :**
Les communes bénéficient d'un **interlocuteur ressources humaines privilégié** avec lequel échanger notamment en cas de problématique RH. La **fiche de poste** des agents est élaborée en accord avec la commune d'accueil.
- **Le respect des obligations employeur :**
Chaque employeur est tenu depuis 2001 d'élaborer un **Document Unique de Prévention des Risques Professionnels (DURP)**. Dans la pratique, quasiment aucune commune rurale ne bénéficie de ce type de document. Le DURP de la CCVA s'applique aux agents mutualisés.
L'entretien professionnel annuel est également une obligation. La CCVA accompagne le maire dans la formalisation de ce temps.

La mise en œuvre du RIFSEEP s'applique également aux agents mutualisés.

- **L'allègement de certaines tâches incombant aux employeurs :**
La mutualisation du personnel dédouane l'employeur d'un certain nombre de tâches à accomplir liée à l'emploi d'un agent, et y compris en cas d'absence de sa secrétaire par exemple :
 - Réalisation des Déclarations Sociales Nominatives (DSN), élaboration des payes, paiement des charges, ...Gestion liée aux recrutements : avis de vacance de poste auprès du Centre de gestion du Jura et sur Emploi-territorial (anciennement cap-territorial), déclarations auprès de la Sous-préfecture, jury de recrutement,
 - Gestion liée aux contrats : déclaration préalable à l'emploi, demandes des casiers judiciaires, réalisation des soldes de tout compte, déclaration pôle emploi le cas échéant, attestation de travail,
 - Gestion des dossiers de la Commission Administrative Paritaire pour la carrière (CAP) et de Comités Techniques (CT) et du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail CHSCT) (pour modification du temps de travail, conditions de travail, etc...),
 - Gestion de l'aptitude médicale : visites médicales, rendez-vous auprès du médecin de prévention en cas de reprise après arrêt, etc...,
 - Le **remplacement des agents** en congés, pour maternité, maladie, disponibilité ou autre est assumé par la CCVA sur le plan administratif après validation par la commune,
 - La municipalité n'a plus à se soucier des **textes et réglementations qui régissent les ressources humaines.**
- **Proposer des postes plus attractifs :**
La mutualisation permet de proposer des postes plus attractifs en termes de temps de travail, et ainsi fidéliser les agents sur le territoire (notamment les secrétaires de mairie).

Où en est-on en 2020 sur le Val d'Amour ?

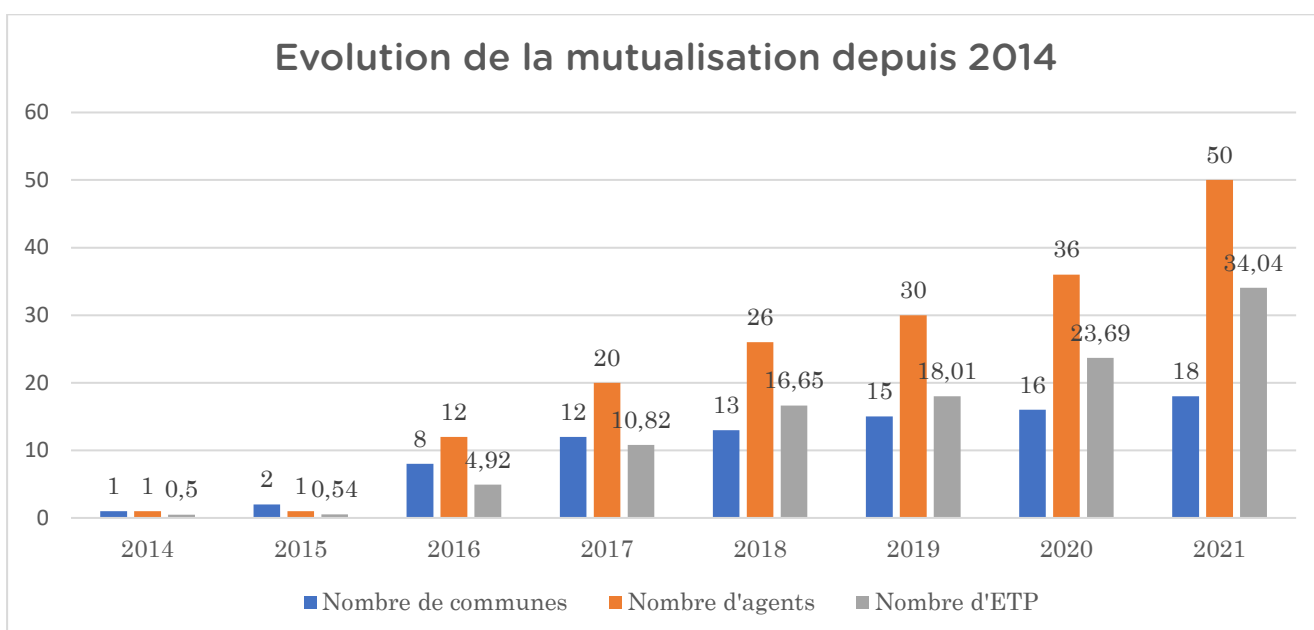
La mutualisation du personnel, engagée en 2014 s'est poursuivie en 2020. Au 31 décembre, 16 communes mutualisent 36 agents pour un peu plus de 23 ETP au total. Parmi ces 36 agents, 8 voient leur temps partagé entre une ou plusieurs communes et la CCVA.



Communes engagées dans la mutualisation du personnel

(en violet : au 1^{er} janvier 2021)

Evolution de la mutualisation depuis 2014

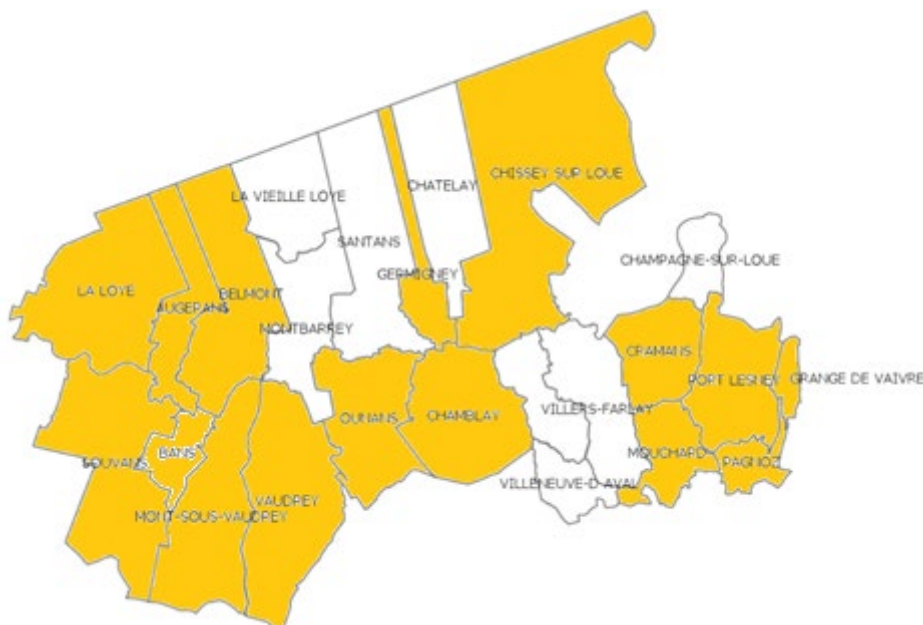


2 - Achats groupés, formations

Pour les achats groupés engagés, la Communauté de communes assure la chaîne administrative : préparation du cahier des charges, publication, réunion des commissions d'appel d'offres avec les représentants des communes concernées, rédaction des procès-verbaux, notifications.

Dans certains cas, la Communauté de communes peut également assurer le portage financier afin de faire bénéficier les collectivités de subventions.

Sur 2020, le marché relatif aux contrôles périodiques pour 16 communes n'a pas pu se tenir du fait de la crise sanitaire. Son échéance a été reportée d'une année.



*Communes engagées
dans le marché groupé
des contrôles
périodiques*

3 - Autres

La Communauté de communes sert également d'appui et a un rôle de conseil auprès des communes de la CCVA la sollicitant sur tout domaine.

En effet, les services de la Communauté de communes sont de plus en plus fréquemment sollicités pour des questions très diverses :

- Gestion des ressources humaines,
- Aide au montage de dossiers de subventions,
- Appui dans la mise en œuvre de projets notamment en énergie renouvelable,
- Gestion de chantiers d'eaux pluviales en parallèle des réseaux d'eaux usées,
- Formations mutualisées (PLUi Etat DDT).

Le rapport sur la mutualisation est adopté à l'unanimité.

6. Rapport d'activité 2020

Dans le but d'améliorer le débat démocratique en ce qui concerne les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, la loi n°99-586 du 12 juillet 1999, relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, a introduit dans le Code Général des Collectivités Territoriales un article L.511-39 qui stipule :

« Le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale adresse, chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du Compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'Etablissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au Conseil Municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe

délibérant de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sont entendus.

Le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le Conseil Municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au Conseil Municipal de l'activité de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale ».

Afin de répondre à cette obligation, le rapport d'activité 2020 de la Communauté de communes du Val d'Amour a été transmis de façon dématérialisée, et remis sur table lors du conseil communautaire. Il établit un bilan des actions menées tout au long de l'année par la collectivité.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

La séance est levée à 21h15.

Etienne Rougeaux

Président